***Résumé***

Le Projet d’appui à la gestion du développement et de l’aide constitue le premier volet du Programme d’Appui Institutionnel – phase 2 (PAI-2), financé par la Commission Européenne et dont l’objectif est d’améliorer la mise en œuvre du DSRP, grâce à l’appui pour l'opérationnalisation du cadre partenarial de suivi des stratégies de développement, à l'appui au système national des statistiques et le renforcement de la performance de la CAON.

Le projet vise quatre objectifs spécifiques :

1. créer les conditions d’un fonctionnement efficace et pérenne du Dispositif Institutionnel de coordination et de suivi des politiques de développement (DIPD) et opérationnaliser le système de suivi-évaluation du DSRP de deuxième génération (DSRP 2012-2015) ;
2. (ii) permettre à l’ensemble des secteurs/ministères de disposer de documents de politique et de stratégies et plans d’action sectoriels et d’un système reconstruit de gestion du cycle de projets d’investissements publics ;
3. transformer le ministère en charge de la planification pour en faire une administration organisée suivant des règles modernes de management et tournée vers ses missions de réflexion et de pilotage stratégiques ;
4. mettre en place un cadre de référence, les mécanismes de coordination et le système d’information permettant au Togo d’assurer une gestion de l’aide extérieure efficace et inspirée des principes de la Déclaration de Paris et des 3e et 4e Forums de Haut Niveau.

Le projet sera exécuté par le PNUD dans le cadre d’une Convention de Contribution signée avec la Délégation de la Commission Européenne

Période du programme: 2013-2015

Durée du projet: 3 ans

Modalités de gestion Exécution directe

Agence d’exécution/ PNUD

Partenaires de mise en œuvre/ MPDAT

Groupes cibles : MPDAT et ministères prioritaires

**Budget total en euros: 2 100 000**

**Effet de l’UNDAF 3** :*« La gouvernance et les droits de l’homme sont améliorés à tous les niveaux* »

**Effet escompté/CPAP** : L’administration publique et les capacités nationales de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation sont renforcées pour favoriser l’atteinte des OMD

### Objectif de développement

L’objectif de développement du projet s’aligne sur l’objectif global du PAI2 qui est de contribuer à la réduction de la pauvreté au Togo.

### Objectifs du projet

Le projet vise quatre objectifs spécifiques :

1. créer les conditions institutionnelles techniques et financières permettant d’assurer un fonctionnement efficace et pérenne du DIPD ainsi que l’élaboration d’une stratégie de suivi-évaluation de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l’Emploi 2013-2017 (SCAPE 2013-2017).
2. permettre aux ministères prioritaires de disposer de documents de politique de stratégies et plans d’action sectoriels (d’ici fin 2013) etde reconstruire leur système de planification et de suivi-évaluation;
3. Soutenir le renforcement des capacités institutionnelles et techniques du ministère en charge de la planification dans ses missions de réflexion et de pilotage stratégiques ;
4. mettre en place un cadre de référence, les mécanismes de coordination et le système d’information permettant au Togo d’assurer une gestion et une mobilisation de l’aide extérieure efficace et inspirée des principes de la Déclaration de Paris et des 3e et 4e Forums de Haut Niveau sur l’efficacité de l’aide.

### Bénéficiaires du projet

Les principales institutions bénéficiaires des actions du projet sont :

* le Ministère chargé de la Planification du Développement et de l’Aménagement du Territoire (MPDAT) dans son ensemble ;
* l’ensemble des ministères, en particulier, leurs directions en charge des fonctions de PPBSE.

Plus globalement, le projet bénéficiera aux populations togolaises grâce à une meilleure mise en œuvre et une augmentation du niveau des investissements dans les secteurs clés et une amélioration de la gouvernance économique et financière.

## Axes d’intervention du projet

Les axes d’intervention et les activités du projet s’articulent autour de l’objectif général et des objectifs spécifiques identifiés ci-dessus. Ainsi, le projet comporte quatre composantes :

1. Pilotage et suivi-évaluation du DSRP II ;
2. Nouveaux cadres de planification, de programmation et de gestion des investissements publics ;
3. Développement organisationnel et stratégique du MPDAT ;
4. Coordination de la gestion et de la mobilisation de l’aide.

### Composante 1 – Pilotage et suivi-évaluation du DSRP II

L’objectif essentiel de cette composante, en termes de capacités institutionnelles, est d’assurer une pleine opérationnalisation du DIPD, en particulier au niveau du Secrétariat Technique du DSRP ainsi que des Comités Sectoriels et de leurs propres secrétariats techniques. L’enjeu consiste à avoir dans un délai de deux ans maximum (i) des structures stabilisées, avec pleine participation des acteurs concernés et les capacités minimales nécessaires; (ii) des échanges d’informations planifiés, clairement définis, fluides et à périodicité rapprochée ; (iii) une supervision au niveau central efficace (feuilles de routes globales pour les différents processus, planning des réunions, obtention des produits à temps,…) et un contrôle de qualité.

Le projet appuiera plus particulièrement le Secrétariat Technique/DSRP dans la mise en œuvre de ses différentes attributions telles que définies dans le DIPD.

Cette composante s’articulera autour de trois groupes d’activités :

1. *Renforcement organisationnel du Secrétariat et animation du DIPD*

le *renforcement du cadre organisationnel du Secrétariat technique du DSRP*

Simultanément, il s’agira de formaliser *un cadre précisant la nature et les modalités d’échange d’informations entre les principales structures centrales* impliquées (ST/DSRP – DGPD - SP/suivi des réformes - Cellule de suivi de la Primature).

Enfin, le projet veillera, en lien étroit avec les autres projets d’assistance extérieure, à mobiliser les *expertises spécifiques auprès des Comités sectoriels*, nécessaires à l’accomplissement adéquat de leurs termes de référence.

1. *Communication sur le DSRP*

Les activités porteront ici sur :

* la mise en œuvre et le suivi de la *stratégie de communication* ;
* le développement et la diffusion de *supports de communication* adaptés à une compréhension par une large frange de la population des enjeux du DSRP et des résultats obtenus ; l’accent sera mis sur la simplicité des présentations et les performances concrètes ;
* la mise à jour du site du DSRP ;
* le *développement de la participation du niveau régional* à travers les comités régionaux et locaux (cf. point c).

1. *Opérationnalisation du système de suivi-évaluation*

Les priorités opérationnelles seront les suivantes :

* Appui à l’élaboration de la stratégie de suivi-évaluation de la SCAPE 2013-2017
* Appui à la définition et mise en œuvre d’un plan de suivi-évaluation pour le DSRP 2 sous l’égide du ST/DSRP et en lien étroit avec le futur institut national de statistique et la DGPD-;
* Etablissement et diffusion d’un guide pour le suivi et l’évaluation ;
* Etablissement d’un cadre de procédures visant à l’intégration des différents mécanismes de suivi (suivi du DSRP, suivi des politiques sectorielles, suivi des réformes, suivi des budgets programmes, suivi des lettres de mission) ;
* Appui à la mise à jour des indicateurs de suivi du DSRP IIaprès la validation du DSRP 2, et en capitalisant sur les données des enquêtes récentes (4ème RGPH, QUIBB, MICS4) ;
* Appui à la production du rapport annuel de mise en œuvre et à l’organisation des revues ;
* Elaboration et mise en œuvre, avec l’appui des autres partenaires, d’un cadre sectoriel minimal de suivi-évaluation (organisation ministérielle interne des directions de planification et de suivi-évaluation ; système d’information ; réalisation des produits attendus des comités sectoriels) ;
* Engagement d’actions minimales de suivi au niveau régional :

***Composante 2 –Mise en place et opérationnalisation des nouveaux cadres de planification et de suivi-évaluation***

### Cette composante s’articulera autour d’une seule priorité : Appui à la mise en place des cadres de politiques sectorielles et reconstruction de la chaîne PPBSE dans les ministères prioritaires.Ce groupe d’activités devrait se concrétiser par :

* La réorganisation et la formation des cadres de la DGPD du MPDAT en vue d’assurer son mandat d’accompagnement et de suivi des politiques sectorielles ;
* La mise en place et/ou le renforcement des capacités au sein des ministères des secteurs prioritaires des structures en charge de la planification, la programmation, le suivi et l’évaluation ;

Ces deux premières actions tireront profit des audits institutionnels en cours dans le cadre de la Réforme de l’administration publique.

* l’établissement d’un *guide d’élaboration des politiques sectorielles* et *diffusion/formation* sur ce dernier. Ce guide servira dans un premier temps à réajuster les politiques et stratégies sectorielles en tenant compte des nouvelles orientations du DSRP II et, dans un second temps, à la formulation des Politiques et stratégies dans les ministères qui n’en n’ont pas.
* Le soutien à la formulation des stratégies sectorielles concernant une liste de ministères sectoriels (la liste sera à définir au démarrage du projet avec le MPDAT et après concertation avec les autres partenaires).

***Afin d’assurer le renforcement des capacités de toute la chaîne PPBSE, le projet Développement des capacités de gestion du développement du PNUD prendra en charge la consolidation du cycle de gestion de l’investissement public.***

***Composante 3 – Développement organisationnel et stratégique du Ministère du Plan***

Les appuis de cette troisième composante, en lien avec l’esprit de la réforme de l’administration publique et les audits du MPDAT déjà réalisés, s’organiseront autour des quatre points d’entrée suivants : cadre institutionnel ; méthodes, outils et procédures ; ressources humaines ; ressources matérielles.

Le projet opte pour une approche ciblée sur deux problèmes essentiels mis en évidence par l’audit effectué en 2010: l’absence de politique et de mécanismes de gestion pour les ressources humaines d’une part ; le déficit de communication interne et externe d’autre part.

Une feuille de route définie sur trois ans (2013-2015), identifiant les activités précises à mettre en œuvre, le calendrier et le chiffrage des coûts cible les principales priorités suivantes :

1. *Management global et gestion des ressources humaines*

* Revue, analyse des différentes études et audits menés au niveau du MPDAT afin d’établir un diagnostic initial et de proposer des actions adéquates. Evaluation des capacités du ministère, et établissement d’un plan intégré de renforcement des capacités du ministère ;
* Elaboration d’un manuel de procédures internes et formation du personnel (PTA, tableaux de bord de suivi des actions, plans d’action par service, procédures administratives,…) en s’appuyant sur le travail qui vient d’être initié au sein du ministère sous l’égide du Secrétaire Général avec l’établissement de fiches de procédures ;
* Etablissement de fiches de postes pour les fonctions principales de responsabilités ;
* Etablissement d’une base de gestion des ressources humaines (application informatique) et formation à la gestion prévisionnelle des effectifs et des carrières ;
* Elaboration d’une stratégie de mise en œuvre du nouvel organigramme;
* Conception et mise en œuvre à 50% d’un plan de formation du MPDAT ;
* Appui technique et logistique à l’Unité de Coordination du renforcement des capacités du MPDAT

1. *Communication interne et externe*

* Organisation de la communication interne : définition d’outils de planification et de reporting interne adaptés ;
* Développement de la communication externe : préparation d’un rapport annuel sur la gestion du développement, production et diffusion de supports de communication institutionnelle ; création et administration d’un site web du ministère avec base documentaire conséquente ;
* Contribution à la diffusion du magazine du MPDAT en cours de production ;
* Organisation d’un forum national ou de journées portes ouvertes sur le développement.

**2.3.4 Composante 4 – Coordination de la gestion de l’aide et mobilisation de l’aide.**

Le but de cette composante est de contribuer aux efforts du Togo en vue de disposer de ressources suffisantes, prévisibles, stables et de les utiliser efficacement pour la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD. Ceci se fera principalement à travers l’amélioration de ses capacités de mobilisation de ressources, de leur absorption, et l’harmonisation des procédures afin d’éviter les doublons et les déperditions. Ces interventions vont permettre l’atteinte des résultats inscrits dans le PANEAD conformément aux engagements pour les Etats Fragiles. Il s’agit d’assurer l’augmentation de l’appui budgétaire d’une part et d’autre part appuyer à la mobilisation effective des fonds d’aide.

Par conséquent, le projet appuiera :

* Financièrement et techniquement la mise en œuvre des actions de mobilisation des fonds, plus spécifiquement, le projet contribuera dans la limite des ressources disponibles à l’organisation de la table ronde pour la SCAPE 2013-2017.
* l’élaboration de la stratégie nationale de mobilisation des ressources.
* l’élaboration du plan d’action de mobilisation de ressources et sa mise en œuvre
* la mise en place d’un système de gestion et suivi des requêtes

***Cette composante sera mise en œuvre en complémentarité avec l’appui du PNUD à la coordination, la gestion et le suivi de l’aide.***

## Résultats attendus

* Les conditions institutionnelles et techniques sont créées pour assurer un fonctionnement efficace et pérenne du DIPD et l'opérationnalisation du système de suivi-évaluation du DSRP ( 2012-2015);
* Les ministères des secteurs prioritaires disposent de capacités suffisantes de Planification, de suivi et d’évaluation. ;
* Les capacités organisationnelles et les compétences du personnel du Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MPDAT) sont renforcées pour une meilleure efficacité dans la planification, le suivi-évaluation des projets et programmes et l’aménagement du territoire ainsi que la gestion des ressources ;
* Des mécanismes de coordination et un système d'informations sont mis en place pour permettre au Togo d'assurer une meilleure gestion de l'aide extérieure efficace et inspirée des principes de la Déclaration de Paris et des 3e et 4e Forums de Haut Niveau sur l’efficacité de l’aide. Les performances pour la mobilisation des fonds d’aide sont améliorées et le montant de l’aide est en augmentation ainsi que le nombre de partenaires financiers.

|  |  |
| --- | --- |
| Références | contacts |

|  |
| --- |
| PAI2 |

|  |  |
| --- | --- |
| Sylvain DEGBE | sylvain.degbe@undp.org |
| Jean Martin KI | jean-martin.ki@undp.org |
| Augustin DADE | dade\_aug@yahoo.fr] |
| Adevi Ayaovi Djahlin | adevi.djahlin@undp.org |

|  |
| --- |
| PNUD |

|  |  |
| --- | --- |
| Nicolas Kazadi | nicolas.kazadi@undp.org |
| Jeanne BOUGONOU | jeanne.bougonou@undp.org |